ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 31 octobre 1899 (10 Brumaire. An 108 de la République), 304e jour de l'année, 39e jour de l'automne. Lever du soleil, 6 h. 46; coucher, 4 h. 41.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 30 octobre, à 2 heures du soir :

Pression barométrique : 754 m/m. — Température maxima : 15° ; minima : 15°. — Humidité : 0.95. — Etat du ciel : couvert. — Direction et force du vent : N. modéré.

Temps probable pour aujourd'hui : pluie ; pour demain : pluie.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 8 h.

MARCHE AU BETAIL. — Rue de l'Abattoir, à 2 h.

MARCHÉS. — Grande-Place et place de la Liberté.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — Langue anglaise, cours de demoiselles, 1re, 2e et 3e années, de 6 heures à 7 heures 1/2 du soir.

Cours de jeunes gens, 1re, 2e, 3e années, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 2e cours, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciale, cours de 2e année de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir.

Travailleurs. Voulez-vous un bon conseil ? Prenez votre pain et votre charbon à *La Coopérative Ouvrière « La Paix »*. Toutes les marchandises sont de première qualité, et puis vous aurez de beaux bénéfic.

Mesurage public. — L'administration municipale a décidé d'apporter certaines améliorations au bureau de mesurage de la rue du Château. Ce bureau sera transféré dans un local plus vaste, situé à côté de celui qu'il occupe et où sont installés actuellement les brigadiers d'octroi.

Le matériel sera accru et les voitures apportant les pièces à mesurer ne seront pas obligées de stationner dans la rue du Château, où elles gênaient parfois la circulation.

Un suicide par pendaison. — Un ouvrier de chez MM. Hennart frères, teinturiers, rue de l'Espérance, le nommé Jean-Baptiste Vandeschelde, âgé de 63 ans, né à Hérim (Belgique), a été trouvé pendu, hier matin, dans un dortoir, chez son logeur, M. Jules Lienard, 15, rue des Champs.

Petit Baptiste, comme on l'appelait familièrement dans le quartier, habitait chez M. Liénard depuis trois ans; à la suite de la mort de sa femme, il était venu s'installer à Roubaix avec ses deux enfants, sa fille Maria, âgée de 18 ans, et son petit garçon Théodore, âgé de 14 ans.

Vers 6 heures moins le quart, Mme Liénard, ne le voyant pas descendre pour se rendre à l'ouvrage, cria après lui, il lui répondit : « Voilà, madame, je descends ».

Vers 8 h. 1/2, Mme Liénard ne l'ayant pas encore vu, et craignant qu'il ne fût indisposé, monta dans son dortoir, où il couchait, et le trouva pendu au pied de son lit, au moyen d'une ceinture de flanelle bleue.

M. Lachez, commissaire de police du premier arrondissement prévenu immédiatement, se rendit sur les lieux accompagné de M. le docteur Labbe, qui constata la mort.

Depuis quelques jours, Vandeschelde était le sujet à de fréquentes hallucinations, il se croyait au Transvaal, bataillant contre les Anglais.

Sa mort ne peut être attribuée qu'à un accès de fièvre chaude, il vivait en bonne intelligence avec ses enfants, et n'avait jamais de discussion avec personne.

Le corps du malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Cette mort a provoqué une profonde émotion parmi les braves gens avec qui il vivait depuis trois ans et dont il était très estimé.

Une arrestation pour outrages. — La police a arrêté dimanche soir rue de L'Alouette, le nommé Jules Tiberghien, âgé de 38 ans, teinturier, demeurant rue du Collecteur 37, à Tourcoing, inculpé d'outrages et rébellion aux agents.

Tiberghien a été écroué au poste du premier arrondissement.

Chute malheureuse. — En sortant de chez lui samedi soir vers 9 heures, Charles Popelier, âgé de 51 ans, domestique demeurant rue de la Balance, fort Wattel, est tombé si malheureusement sur les marches de la cour, qu'il s'est fracturé la jambe droite.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Delattre, le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Arrêté pour mendicité. — Eugène Hondeville, âgé de 43 ans, domicilié à Tourcoing, rue de l'Amiral Courbet, a été arrêté, mendiant sur la voie publique et conduit au poste central.

Les contraventions. — La police a dressé dans les journées de dimanche et de lundi onze contraventions, dont une pour tapage injurieux, trois pour cabarets ouverts après l'heure, une pour avoir uriné dans le cimetière, une pour embarras de la voie publique, une pour vi lences, deux pour ivresse, deux pour divagation de chiens.

Les rentes des Travailleurs. — Le 27 octobre, un accident de travail est survenu chez Skeene et Devallée, rue Watt, 60.

Le nommé Pontegnie Victor, fondeur, âgé de 23 ans, demeurant rue des Fleurs, 17, s'est blessé au pied droit en marchant sur une pointe.

Le docteur Butruille a déclaré 10 à 15 jours d'incapacité de travail.

Le 28 octobre, un accident est survenu chez Dispa-Demarcq, rue de l'Ommelet, 31. Le nommé Vandenbrock Charles, sans profession, manœuvre, âgé de 33 ans, demeurant rue Labruyère, cour Vandaele, 1, en déroulant une pièce, une epingle lui est entrée dans le doigt majeur droit et produit un phlegmon.

Le docteur Dispa a déclaré huit jours d'incapacité de travail.

Le 27 octobre, un accident est survenu chez Vandecrux Émile, rue Brame.

Le nommé Remmeries Edouard, profession de camionneur, âgé de 37 ans, demeurant boulevard de Belfort, 143, a reçu un coup de pied de cheval déterminant une contusion de la jambe droite.

Le docteur Lepers a déclaré 10 ou 12 jours d'incapacité de travail.

— Le 27 octobre, un accident est survenu chez M. F. Wattel, rue du Moulin.

Le nommé Auguste Naert, profession tisserand, âgé de 32 ans, demeurant à Wattrelos, hameau de la Houzarde, maisons Parent, a reçu un porte-chaine sur le pied gauche déterminant une contusion de ce pied.

Le docteur Lherbier a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

Combat de coqs. — Mercredi, jour de la Toussaint, on jouera une belle partie chez Henri Debœuf, à « La Broche de Bois ».

Deux de trois mort, pour 50 francs, contre Constant Lasfeld.

La mise au parc à cinq heures très précises.

Racing-Club Roubaisien. — Un temps à souhait a favorisé dimanche nos racingmen pour leur fête sportive qui a d'ailleurs pleinement réussi.

Le matin à 10 heures, les douze coureurs du Cross-country se rangent à l'appel du starter, M. V. Waeles. M. Kaltemback du R. C. R. est rentré premier ayant fourni, dans un effort splendide, les 8 kilomètres du parcours en 23 minutes 2/5 ; il était suivi à quelques minutes de MM. Pollet et Séguin de l'A. S. R.

L'après-midi à trois heures est donné le coup d'envoi du match contre S. F. X. de Bruges. — La partie a été pleine d'entrain et d'animation de bout en bout et les Anglais qui ont su faire apprécier aux spectateurs toute la finesse de leur jeu n'ont dû leur défaite qu'à la fougue irrésistible de l'équipe roubaisienne qui jouait cette fois au grand complet. Les roubaisiens se sont montrés excellents, attaquant sans cesse, déjouant avec habileté les efforts cependant bien combinés de leurs adversaires ; ils ont finalement triomphé par quatre buts (Lesur 2, Dubly, 1, Hargrave 1) contre 1 à S. F. X.

AUX ARÈNES DE ROUBAIX

L'abondance des matières nous a empêché de parler, hier, de la corrida de dimanche.

Peu de monde. Pas de soleil. Enthousiasme médiocre. Bétail pour toreros en bas âge.

Félix Robert a tué sans élégance les trois toros qui lui étaient réservés, portant des estocades à tort et à travers, que des spectateurs, plus indulgents que compétents, acclamaient non moins à tort et non moins à travers. Llaverito a mate deux toros seulement : le premier qui lui était réservé ayant été assassiné par un picador maladroit, ce qui a valu, d'ailleurs, au dit picador, les bravos des gens de bonne composition dont nous venons de parler.

Quelques incidents sans importance ont marqué cette représentation donnée par les « héros » d'Enghien, à qui les ennemis des corridas doivent de sincères félicitations. Car, ainsi que Crédit fut tué par les mauvais payeurs, les Corridas le seront par les aficionados de contrebande.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Les membres des sections de Roubaix, Croix, et du canton de Lannoy sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra aujourd'hui mardi, 31 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, en la salle de la Coopérative La Paix.

Le citoyen Jules GUESDE assistera à cette réunion.

Se munir de la carte d'adhérent

Théâtres et Concerts

Au théâtre Couvreur. — Magnifique soirée dimanche avec « les Chevaliers du Brouillard » et « Le Sursis ».

La salle était comble, car le public a définitivement repris en foule le chemin du théatre de la rue Archimède.

Mme Henriot a été remarquable, et comme toujours très brillante, dans le rôle de Jack Sheppard ; avec Mme Franck-Bedille, qui joue son rôle avec chaleur, elles ont toutes deux été très applaudies.

M. Angelo nous a donné un Bluskine selon la tradition, et il a été très goûté du public dont il a su devenir l'enfant gâté.

M. Moitel a été parfait dans le rôle à tiroirs qu'il remplissait.

Comme toujours, MM. Couvreur et Germain ont recueilli leur traditionnel succès.

M. Bracco a fort bien complété cet ensemble et la pièce a eu grand succès.

Il est vrai de dire que les décors sont soignés et la mise en scène parfaite. Le sixième tableau « Le roi de la Vieille Monnaie » avec changement à vue et incendie, a été très goûté du public.

« Le Sursis » qui a clôturé la soirée n'a été qu'un immense éclat de rire, d'un bout à l'autre de la pièce.

Mme Henriot, Couvreur, Bracco, Adrienne, Dursolen.

MM. Couvreur, Germain, Moitel fils, Bracco Moitel père, L. Germain fils, ont enlevé cette drôlerie folichonne, avec une verve endiablée qui a fait tordre les spectateurs.

Nos lecteurs tiendront à aller voir cette comédie, bien montée, bien mise en scène, où le rire le plus franc déride tous les fronts pendant trois actes très spirituels.

G. L.

Mercredi 1er novembre, spectacle extraordinaire, bureaux 5 h. 1/2, rideau 6 h.

LES PIRATES DE LA SAVANE, drame à grand spectacle en 5 actes, 6 tableaux. 1er tableau, l'arrivée de Jonathan à Paris ; 2e tableau, la Petite Mendiante ; 3e tableau, un duel sur les pirates ; 4e tableau, le torrent du cedre rouge ; 5e tableau, l'Indienne de Morales ; 6e tableau, Duel à l'Américaine, justice.

LE SURSIS, comédie en 3 actes, le plus grand succès de rire connu.

LES FOURCHAMBAULT, dimanche après-midi, dans le hall de la société artistique de Roubaix-Tourcoing, rue de l'Alouette, a eu lieu la matinée donnée par les artistes de la Comédie Française de l'Odéon et du Vaudeville.

Dès 3 heures, la salle est comble.

« Les Fourchambault », comédie d'Emile Augier, a été jouée dans la perfection.

Mme Favart dans le rôle de Mme Bernard s'est montrée telle qu'elle est toujours, artiste de premier ordre.

Mlle Mitzi Dalti M. Fenoux dans les rôles de Marie et de Bernard ont charmé les auditeurs. Mme Lynnès fit ressortir le caractère léger et changeant de Mme Fourchambault.

Mme Danglade (Blanche), MM. d'Hunzezel (M. Fourchambault) et d'Orsay (Rastboulois M. Leopold ont rempli leurs rôles avec beaucoup de talent.

Bonne matinée dont chacun conservera un charmant souvenir.

Une spectatrice.

Talbot à Roubaix. — Les amateurs de grand art vont se réjouir. On nous annonce en effet que TALBOT, sociétaire de la Comédie-Française, qui a su incarner de si magistrale façon les types immortels de MOLIÈRE, sera très prochainement dans nos murs avec un beau spectacle classique, très soigneusement monté. Le maître sera certainement reçu avec sympathie par la population de notre ville, toujours empressée aux spectacles offrant un réel intérêt littéraire et dramatique. Nous en reparlerons.

Place gratuites au théâtre. — Les cartes 401 à 500 distribuées par la Mairie pour assister à une représentation gratuite au théatre de Roubaix ne sont valables que pour le mercredi 1er novembre.

FÊTES DE LA TOUSSAINT

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, Samedi, dimanche, lundi, mardi et mercredi 1er novembre.

Le Palais des Nouveautés
Offre de jolies primes.
Pour tout achat d'une confection de Dames et Enfants.
Pour tout achat d'un chapeau monté.
Pour tout achat de lainage pour robes.
Pour tout achat de soierie pour robes.

BRASSERIE DU PILE

Les actionnaires de la Société coopérative de la Brasserie du Pile, réunis en assemblée générale, le 22 octobre dernier, ont approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 98-99. En outre des intérêts à *5 o/o* servis aux actionnaires, les bénéfices réalisés permettent d'attribuer un dividende de *18 o/o*.

ESTAMINET A LOUER Au chansonnier Desrousseaux, à la planche Epinoy à Flers-Breucq : mobilier 550 fr.
Cause de maladie.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 29 octobre 1899

NAISSANCES. — Julia Liviau, rue du Pont-Rouge. — Jeannette Govaert, boulevard de Metz et Gondezenne, 16. — Mathieu Dejoughe, rue du Collège, 24. — Léon Sénéchal, Quai de Cherbourg. — Madeleine Vandenbroucke, rue du Tilleul, 9, Saint-Joseph, 2. — Valentine Dancetta, rue Jouffroy, 94. — Louis Desombre, rue Olivier-de-Serres, 10. — Denise Liagre, rue de la Clef, 17. — Jules Palandre, rue de la Chapelle-Carette, 93. — Julienne Bodart, rue du Ballon, 4-6. — Céline Dumez, rue Solférino, 32. — Marie Florens, rue de l'Epeule, cour Lampe, 33. — Tarcisse Motte, Grande-Rue, 240. — Germaine Dessauvages, rue de la Guinguette, 97. — Raymonde Delmotte, rue de la Vigne, 107. — Rose Salembier, boulevard de Metz, 37

DÉCÈS. — Amélie Declercq, 55 ans, rue de la Redoute, cour Dupont. — Théophile Marchand, 2 mois, rue du Hutin, 3. — Henri Desurment, 27 ans, rue du Moulin, 67. — Marie Debruyne, 70 ans, rue Descartes, 52. — Pierre Debrauwère, 62 ans, rue Saint-Jean. — J.-B. Vandeskelde, 63 ans, rue des Champs, 15.

TOURCOING

Les eaux de la Lys. — Dans l'après-midi de dimanche, un tuyau de la canalisation des eaux de la Lys, s'est subitement rompu rue du Midi. Les pavés ont été soulevés et l'eau a jailli assez abondamment, sans toutefois occasionner de dégâts sérieux. Le service des eaux, prévenu aussitôt, a envoyé des ouvriers qui ont fermé les vannes.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Conseil municipal. — Vendredi prochain à 8 h. 1/2 aura lieu une réunion du Conseil municipal avec l'ordre du jour suivant :

Indemnité de logement aux instituteurs. — Rue Neuve. — Rue des Jardins. — Budget de l'Hospice, avis du conseil. — Budget du bureau de bienfaisance, avis du conseil.

Adjudications. Droits de place et fournitures charbon. — Crédits divers. — Réception définitive Dhalluin — Dépenses imprévues. Courses tauromachiques. — Questions diverses. — Demande de soutien de famille.

Question indiscrète. — Sous ce titre la Chronique de Roubaix s'occupait dimanche d'un cas qui s'est produit aux hospices de cette ville : Un employé de cette administration se serait, à plusieurs reprises, servi des fournitures de bureau au profit d'une administration charitable d'une commune voisine.

On chuchote que cette commune ne serait autre que Croix et que des efforts surhumains sont faits pour étouffer l'affaire.

Attendons des détails plus complets.

Nous ne faisons aujourd'hui que mentionner ce qui se chuchotte à Croix, mais sans y ajouter, bien entendu, aucune croyance.

Manifestation socialiste. — Mercredi, 1er novembre, le conseil municipal de Croix se rendra avec diverses sociétés au cimetière de Croix pour déposer une couronne sur le monument des enfants morts pour la patrie et sur le monument des Victimes du Travail.

Nous engageons vivement tous nos concitoyens à se joindre au cortège qui se formera à la Croix-Blanche, vers trois heures de l'après-midi.

Incendie. — Dimanche soir, vers 11 heures, un incendie s'est déclaré dans la patisserie de M. Sax-Nassens, rue Kléber.

Ce sont des passants qui aperçurent les flammes, et comme les habitants étaient absents, on dut enfoncer les portes pour combattre le fléau.

On courut chercher la pompe à bras de la rue du Progrès, et après une demi-heure d'efforts on parvint à éteindre le feu.

Les dégâts, qui ne peuvent encore être évalués, sont couverts par une assurance.

Une somme de 200 fr. en billets de banque qui, paraît-il, se trouvait renfermée dans un meuble, n'a pas été retrouvée.

Une enquête est ouverte sur ce point délicat.

Remarqué sur les lieux quelques conseillers municipaux dont l'un a fait une chute assez grave en grimpant une échelle. Un courageux citoyen s'est blessé à la main droite en brisant un carreau et a eu ses vêtements en partie brûlés.

Distribution de viande. — Hier matin a eu lieu à la mairie la distribution de trois taureaux donnés au citoyen maire.

Le bureau de bienfaisance avait exigé que deux taureaux pour être délivrés aux indigents secourus.

Mais, nous avons eu le droit de l'ouvrés était abaissé à 50 francs dont 150 francs pour le bureau de bienfaisance et 100 francs pour l'hospice le maire traitait antérieurement à 300 francs, le citoyen Desbarbieux fit savoir à l'administration du Vélodrome que la course ne serait autorisée qu'si trois taureaux, au lieu des deux réclamés, étaient mis à la disposition du Bureau de bienfaisance.

Et c'est ainsi qu'hier six taureaux ont été mis en pièces pour la population nécessiteuse, qui n'empêchera pas pourcela les réactionnaires de dire que le maire ne s'intéresse pas aux malheureux.

Souscription contre la rancune. — L'appel fait dans l'avant-dernier numéro du Journal a produit quelques résultats. Des listes ont été demandées pour faire circuler en faveur du malade dont l'avenir et avec le bureau de bienfaisance a été compromis.

Jusqu'aujourd'hui, enregistrons :

Plusieurs jeunes mariés	2,00
Une dame qui n'a pas donné son nom	1,20
Emile L.	1,00

D'autre part, une soirée chantante sera prochainement organisée au bénéfice du citoyen malheureux qui porte le poids de la rancune d'une administration dite charitable.

A l'Ecole du Centre. — On aménage en ce moment une salle à l'Ecole des garçons du Centre, dirigée par M. Mathieu, pour en faire un lieu de réunion des anciens élèves des Ecoles laïques.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette innovation.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Accident. — Samedi dernier, vers trois heures, une ouvrière employée chez M. Serive a eu la main écrasée par son métier. Le docteur Masson qui avait été appelé en toute hâte lui a prédit que les premiers soins et ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

FRESNES. — Accident de tramway. — Hier lundi, le train du matin venant d'Hergnies a déraillé à la sortie de Condé, non loin du passage à niveau de Fresnes.

La locomotive et les quatre voitures, pour une cause qu'on n'a pu parvenir à déterminer, ont été projetées hors des rails sur la grande route qui a été momentanément barrée.

Les voitures ont été garées sur une voie de raccordement, et la machine remise sur les rails et ramenée au dépôt vers 11 heures.

Les dégâts sont purement matériels et de peu d'importance.

LE NORD

LILLE

Fête corporative de la Saint-Crépin

CONFÉRENCE PUBLIQUE
à la Maison du Peuple

C'est hier, à onze heures du matin, qu'a eu lieu, à la Maison du Peuple, la conférence publique organisée par le Syndicat de l'industrie du cuir.

Le bureau est ainsi constitué : Président, le citoyen Sorge ; assesseurs, les citoyens Oréliau et Delerue.

Discours de Sorge

Le citoyen Sorge, fondateur du syndicat de l'industrie du cuir, ouvre la séance, et, prenant la parole, fi démontre la nécessité pour les ouvriers de la corporation de se grouper en syndicat, de se sentir les coudes pour obtenir une amélioration à leur sort.

Il rappelle aussi à l'assemblée que, chaque fois que le syndicat s'est trouvé en contact avec les pouvoirs publics, il a réclamé la suppression des ateliers régimentaires, la suppression du travail dans les prisons, la fixation d'un minimum de salaires dans les clauses du cahier des charges des adjudications publiques ainsi que beaucoup d'autres réformes utiles. (Applaudissements).

Discours de Delory.

Le citoyen Delory s'avance ensuite à la tribune, — une ovation enthousiaste lui est faite.

« Citoyens et anciens confrères, dit-il, je suis très heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de vous, je suis heureux que vous vous soyez rendus si nombreux à l'appel du syndicat ! j'ai constaté par moi-même, quand je faisais partie de votre corporation, que c'est celle où l'on a le plus à souffrir pour subvenir aux besoins de sa famille pour avoir le bien-être nécessaire à tous et auquel tous ont droit ! » (Applaud.)

Il met ensuite en évidence la nécessité d'être unis pour tous les travailleurs et, en particulier pour les ouvriers de l'industrie du cuir. « Si vous avez encore un peu d'indépendance, dit-il, profitez-en pour vous soustraire le plus possible à la rapacité capitaliste. (Applaud.).

Discours de Renard

La parole est ensuite donnée au citoyen Renard, délégué du comité Fédéral, ce dernier déclare que sa tâche est très simplifiée par le discours du citoyen Delory qui la précédé à la tribune.

Puis il fait une belle dissertation sur le machinisme et passe en revue toutes les corporations. Enfin il insiste surtout auprès des ouvriers de la cordonnerie pour qu'ils s'unissent afin d'étudier les réformes nécessaites à leur bien-être. (Applaudissements).

Ordre du jour

On procède alors au vote de l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« Les Travailleurs de l'industrie du Cuir, considérant et après avoir entendu les citoyens Sorge, Delory et Renard, qu'il y a nécessité pour arriver à l'émancipation des travailleurs de s'unir en association syndicale, s'engagent à adhérer au groupement établi des ouvriers de l'Industrie du Cuir. »

A la compagnie des Tramways. — Grand nombre de personnes, paraît-il, sont sur le point d'envoyer une demande collective à la direction des Tramways, afin d'obtenir à très bref délai l'installation d'une salle d'attente (couverte, bien entendu) sur la Grand'Place. Par ces temps de brouillards et de pluie que nous traversons actuellement, qui ne vont pas nous quitter de sitôt, cette installation serait la bienvenue.

Que de personnes dans une journée font le *pourcez* au pied de la colonne de la Déesse attendant l'un le car B, l'autre le car K et cela pendant des 10 à 15 minutes, souvent par une pluie battante, les pieds constamment dans l'eau.

A propos, nous connaissons un kiosque dont l'utilité ne se fait guère sentir actuellement et qui, subissant quelque amélioration serait bien placé sur la Grande-Place : nous voulons parler de celui qui se trouve sur le boulevard de la Liberté, près de la rue Nationale.

Nous espérons que la compagnie des tramways, devançant les « desiderata » des voyageurs, s'empressera de leur donner cette légère et peu onereuse satisfaction.

L'agression d'un agent rue Pierre-Legrand. — Nos lecteurs se souviennent de l'agression dont avait été victime un agent de service, rue Pierre-Legrand, à Fives.

Celui-ci, en voulant arrêter un ivrogne nommé Jean-Baptiste Duvivier, avait été très mal mené par ce forcené et par un de ses complices.

Nous avons relaté, il y a quelque temps l'arrestation du complice de Duvivier.

Hier c'est lui même qui a été arrêté par la police, vers 4 heures du soir rue des Trois-Couronnes, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Lille.

Il est âgé de 25 ans et habite actuellement à Hellemmes, rue Chanzy.

Abus de confiance et vol. — Jeanne Gaillard, âgée de 26 ans, demeurant en dernier lieu, rue du Vieux-Faubourg, 11, était employée comme couturière par M. Houze, confectionneur, 62, rue de Tournai. Ce dernier, lui confiait des chemises à finir, et il s'aperçut, il y a quelques jours qu'elles ne rentraient pas.

Il constata ainsi la disparition de 39 chemises, d'une valeur totale de 600 francs, et il déposa une plainte contre Jeanne Gaillard.

Celle-ci les avait engagées au Mont-de-Piété et dimanche dernier elle en vendait les reconnaissances. Elle ne retourna plus alors à son ancien domicile, 32, place Rihour, mais M. Van Egroo, l'hôtelier chez qui elle logeait, constata également qu'elle avait emporté un couvre-lit et un drap qu'elle avait aussi engagés au Mont-de-Piété.

La police du 1er arrondissement a mis la couturière inculpée en état d'arrestation et elle sera demain déférée au parquet.

Un vieillard renversé par une bicyclette. — Un vieillard, M. Louis Dupont, âgé de 68 ans, rentier, passait hier vers midi Avenue Julien Lefebvre lorsqu'un employé du chemin de fer du Nord, Auguste Blausse, 18 ans, demeurant 16bis, rue Inkermann, arrivant en vélo et le renversa.

Dans sa chute le malheureux Dupont a eu le pouce de la main gauche fracturé.

Vol par recel. — Fortuné Neyts, 9 ans, rue des Robleds, 37, est un gamin qui commence bien.

Il y a quelques jours, il profita de ce que son père était occupé pour lui soustraire sa montre et sa chaîne en argent ; non content de cela, il prit également le porte-monnaie de sa mère, qui contenait environ 3 fr. 50.

Puis, avec des camarades, il dissipa joyeusement l'argent en friandises.

A l'un de ses amis, il raconta qu'il venait de trouver une montre et sa chaîne.

Fortuné Neyts, sur les conseils de son ami, montra la montre au père de ce dernier, Charles Huelle, 51 ans, marchand de parapluies, et à sa mère, Hortense Béthune, 41 ans, ménagère, tous deux 63, rue des Etaques.

Cette dernière acheta la montre et la chaîne pour 2 fr.

Les parents de Fortuné s'aperçurent bien vite du vol et n'eurent pas de peine à lui faire tout avouer.

C'est alors qu'ils déposèrent une plainte. Procès-verbal a été dressé par M. Foucart, commissaire du 3e arrondissement, à la charge de ces trop peu délicats marchands de parapluies.

Les accidents du travail. — Marie Gilfin 21 ans, 17, rue Wattignies, margeuse chez M. Goessens, a été blessée à la paume de la main.

15 jours de repos. Docteur d'Hour.

— Marie-Louise Leine, 19 ans 1/2, 119, rue Solférino, biscuitière chez Geslot-Vareux, a eu la main prise dans un engrenage ce qui a nécessité une amputation des 2 premières phalanges du médius droit et de l'extrémité de l'annulaire droit.

2 mois d'incapacité de travail, Docteur Boutry.

— Vincent Nelen, 33 ans, 109, rue des Rogations, manœuvre à la fonderie Auguste Simon, a eu l'annulaire de la main gauche, pris dans un engrenage.

Il devra suspendre tout travail pendant 15 jours. — Dr Gorez.

— Jules Dardenne, 13 ans 1/2, garçon de peignage chez Delattre père et fils a eu la main gauche prise dans un engrenage, ce qui a déterminé la fracture d'une phalange de l'annulaire. Incapacité de travail de 30 jours environ. — Docteur Pau.

— Henri Menez, 23 ans, rue Kléber à Ascq chaudronnier chez Wauquier et fils, s'est brûlé à la main droite en vidant un tuyau rempli de résine, 10 jours de repos, docteur Déplanque.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 30 octobre

Président : M. BOUILLON

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Vol. — Block Louis, 4 mois de prison.

Mendicité. — Decaesteker Auguste, 24 heures avec sursis. — Martiau Fleury, 6 mois et 5 fr. d'amende pour ivresse. — Minne Louis, 6 jours.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Vanwale Jean, 1 mois de prison.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉCLAIRAGE

Système G. PEETERS, Breveté S. G. D. G.

Siège social : 9, Rue Thiers, LILLE

ÉCLAIRAGE AU GAZ " BREVETS G. PEETERS "
SUPPRESSION TOTALE DE L'EMPLOI DES MANCHONS
Bec « Peeters » complet : 10 fr.

ÉCLAIRAGE INTENSIF AU PÉTROLE

Lampe « Régénérative » sans mèche

Consommation 1/60e de litre de pétrole à l'HEURE
donnant un pouvoir éclairant de 200 bougies

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU SIÈCLE DANS L'INDUSTRIE DE L'ÉCLAIRAGE
BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS

L'éclairage intensif au pétrole sera visible à partir du **SAMEDI SOIR 28 OCROBRE**

LA MÉDECINE NOUVELLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoyé **FRANCO** et **GRATUITEMENT** pendant deux mois à toute demande adressée :
HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

Le Vitalisme guérit toujours les maladies chroniques. — Soulagement immédiat. — Arrêt instantané de toute douleur. — Phtisie. — Goutte. — Rhumatismes. — Ataxie. — Neurasthénie. Paralysie. — Diabète. — Sénilité, etc.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRÉ. — Contre le Cléricalisme. — Bonne journée, dimanche, pour la cause de l'anticléricalisme. M. Defossé, conseiller d'arrondissement à Dunkerque a fait devant le nombreux auditoire qui se pressait dans la salle trop petite de l'estaminet du « Sapeur-Pompier », un magnifique exposé historique de l'enseignement public en France, depuis l'ancien régime jusqu'à nos jours.

Il serait trop long de donner ici un compte rendu, même sommaire, de cette causerie, appuyée sur des faits, émaillée de souvenirs personnels et au cours de laquelle les vétérans qui se trouvaient dans l'assistance, les artisans de la première heure, ceux qui luttèrent et luttent encore contre l'envahissement du cléricalisme, ont revécu les pages, sombres de l'histoire de l'école primaire publique, à l'époque encore proche de nous où le curé de la paroisse était en même temps le délégué cantonal.

Nous nous bornerons à signaler la précision avec laquelle le conférencier a étudié l'influence néfaste des congrégations, chassées de tous les pays d'Europe, même de la catholique Espagne et de l'orthodoxe Italie et tentant en France dans les fourgons des kaisérieux — les menées souterraines de cet ordre du ciel, jamais battu, chassé par la porte et rentrant par la fenêtre, voire par la cheminée, et qui, peu à peu, lentement, mais sûrement, met la main sur la France, par la femme et par l'enfance.

Le vibrant tableau de cette plaie des hommes noirs, tracé par Victor Hugo, et dont l'orateur donne lecture, impressionne vivement l'assistance. Hélas, de là, le mal grandissait et l'enseignement passait, avec la complicité criminelle de certains ministres de la République, entre les mains des Jésuites, des grandes congrégations en haut, des petits frères en bas !

M. Défossé soit les progrès de ce parti qui n'est nulle part et qui est partout : c'est quelque chose d'insaisissable : il est dans l'administration, il est dans la magistrature, il est dans l'armée (nous l'avons vu ces derniers temps) il est dans la vie civile, il est dans toutes les branches de l'activité humaine, à tous les degrés de la hiérarchie sociale.

Lorsque, sûrs d'eux-mêmes, sûrs de la France qu'ils avaient conquise, sûrs de la Chambre inféodée au « cléricalisme » qu'ils avaient fait élire, les Jésuites menèrent campagne et firent voter la loi Falloux, la France était déjà pourrie de cléricalisme.

Cette loi Falloux, l'orateur en montre les fâcheux résultats, les cléricaux comprenant très bien la liberté pour eux, non pour les autres, criant partout à la persécution, minant la famille, gagnant les mères par l'intimidation, les pères par l'intérêt, puis mettant la main sur l'école et l'enfant, tendre ou son esprit est comme une cire molle et malléable et le rendant au monde infodèle, fanatique inattaquable à toutes les tentatives de l'esprit laïque.

Et après avoir prouvé que les jésuites, par leur influence néfaste ont préparé une France dans la France, ont armé les soldats de Loyola prêts à prendre d'assaut le pouvoir civil pour la plus grande gloire du César, il répond cette thèse de Lebnitz. « La liberté n'est pas due à ceux qui ne s'en servent que pour apprendre à haïr et à mutiler la liberté ; la tolérance n'est pas due à l'intolérance. »

Comme sortira de cette conférence qui s'est terminée au milieu d'une salve d'applaudissements, le bureau composé de MM. Tramcourt, Achin et Dehorter a proposé l'ordre du jour suivant, qui a été acclamé à l'unanimité :

Les membres du Cercle *Le Progrès républicain* et tous les amis groupés autour d'eux, réunis le 29 octobre 1899, pour écouter une conférence de M. Défossé sur l'Enseignement public en France, vivement émus des dangers que font courir à la France les progrès de l'enseignement congréganiste, invitent le gouvernement à proposer une loi excluant de toutes les fonctions publiques, soit civiles, soit militaires, tous les candidats qui n'auraient pas passé au moins leurs trois dernières années d'études dans un établissement de l'Etat. »

L'assistance s'est séparée en se donnant rendez-vous au mois prochain. Une seule ombre au tableau : l'absence fort remarquée de l'éternel représentant local de la *Croix du Nord*.

St-Omer. — Accident à la gare. — Dimanche dans l'après-midi, un accident s'est produit à la gare de St-Omer.

Un employé du chemin de fer, nommé Morin, âgé de 26 ans, originaire de Boulogne-sur-Mer se trouvait occupé à ses fonctions près d'un train en manœuvre, quand il eut le pied pris dans la roue du wagon.

Le pied fut broyé au-dessus de la cheville.

Relevé aussitôt, le malheureux reçut des soins empressés.

Lundi son état était aussi satisfaisant que possible.

MONTCAVREL. — Postes et télégraphes. — A partir du 16 novembre prochain, les hameaux de Forlires, de Montechor et de Bisquette, de la commune de Montcavrol, seront rattachés exceptionnellement au bureau de Montreuil-sur-Mer.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES.

A la place de toutes ces boissons alcooliques, que sous forme de cordial vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous et ne consommez d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations contre laquelle nous nous proposons de sévir rigoureusement, refuser la consommation où la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours de 2 heures à 9 heures, pour maladie) générales (Estomac, cœur, poumon, etc.

Mardis et jeudis, de 2 heures à 4 heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

LA VUE

conservée et améliorée

par l'emploi des verres **SILEX-ACHROMATIQUE**

Pince-nez et lunettes nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. OPTIQUE, jumelles de théâtre, baromètres, thermomètres pour industries et autres. **Alcoomètres, pèse, niveaux,** boîtes à compas, compte-fils, loupes, boussoles, etc.

Yeux artificiels. Lunetterie riche et ordinaire. Pince-nez depuis 1,25. Lunettes depuis 0.75.

A L'OPTOMÈTRE, **JOSÉ,** Opticien spécialiste
49, Grande-Rue (Place de la Liberté) ROUBAIX

BOURSE DE PARIS

BULLETIN FINANCIER DU